

**DELIBERATION****N° 2009 - 45****CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

Séance du 11 décembre 2009

Autorisation de signature - ouverture d'une ligne de trésorerie**LE CONSEIL,**

- Vu la loi 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
- Vu les articles L.511-1, L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
- Vu le décret n°2008-1402 du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation et au fonctionnement des caisses de crédit municipal ;
- Vu le rapport du Directeur général du Crédit municipal de Paris ;

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE** : M. le Directeur Général est autorisé à signer deux conventions pour l'ouverture de lignes de trésorerie de 10 millions et 20 millions d'euros avec Dexia - Crédit local.

Le vice-Président

CLAUDE DARGENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Claude Dargent", written over a horizontal line.